

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [10]

Artikel: Elections au Canada : la lutte des Amérindiennes

Autor: Gordon-Lennox, Odile

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ELECTIONS AU CANADA

LA LUTTE DES AMERINDIENNES

La campagne électorale qui s'est terminée par la victoire, le 4 septembre, à une forte majorité, de l'opposition conservatrice a permis aux femmes canadiennes de faire entendre leurs revendications, tout spécialement au cours d'un débat télévisé où elles avaient réuni les trois candidats au poste de premier ministre. Elles ont obtenu des promesses concrètes, sur le paiement des pensions alimentaires, sur la continuation des programmes sociaux, sur la lutte contre la pornographie... Il reste au nouveau ministre à tenir ses engagements.

Mais que va-t-il se passer pour les oubliées de toujours, les femmes indiennes ayant épousé un Blanc, dont le gouvernement sortant avait promis de s'occuper ? Victimes d'une injustice scandaleuse, ces femmes revendiquent de retrouver leur statut d'indiennes, qu'elles perdent par leur mariage, se trouvant ainsi exclues avec leurs enfants des réserves. L'homme indien qui épouse une blanche garde son statut, pour lui et pour ses enfants. Pour obtenir justice, c'est-à-dire une modification de l'Indian Act

qui a codifié cette inégalité, ces femmes doivent lutter contre l'apathie des députés et de surcroît contre l'opposition des chefs indiens eux-mêmes qui craignent de voir leurs réserves envahies par des familles mixtes, présentant un danger pour le patrimoine et l'héritage culturel indiens. Ils craignent en outre que l'influence des nouveaux venus — 40 000 environ sur une population indienne de 325 000 — n'aboutisse à la vente des terres des réserves, très convoitées par les promoteurs... Ils proposent donc d'accepter une modification de l'Indian Act, mais pour l'avenir seulement.

Les groupements féministes canadiens soutiennent la revendication des indiennes. Il faut espérer l'on verra disparaître cette injustice, en contradiction avec la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies et avec la nouvelle Constitution canadienne rapatriée récemment. Faisons confiance aux femmes indiennes qui désirent tant retrouver leurs droits perdus pour protéger leur patrimoine et leurs traditions retrouvés.

Odile Gordon-Lennox

HUMOUR INDIEN

L'Unesco prépare pour 1985, dernière année de la Décennie de la Femme, un livre sur les discriminations à l'égard des filles dans les livres d'école et les livres pour enfants. On la retrouve partout, selon une enquête faite dans des pays aussi différents que la Chine, l'Inde, Koweït, la Norvège, le Pérou, l'Ukraine, les Etats-Unis, la France, la Zambie.

Rassurez-vous : on ne trouvera pas seulement des chiffres dans le livre de l'Unesco. A preuve cette petite histoire donnée à titre d'exemple par le Conseil national indien de la recherche pédagogique :

Mme Lal donne un grand dîner. On discute pour savoir si les hommes sont ou non plus courageux que les femmes. Soudain Mme Lal blêmit. Elle fait signe à un serviteur d'apporter un bol de lait et lance le contenu sur le marbre de la véranda. Tout le monde comprend qu'elle cherche à y attirer un serpent. Un grand cobra sort de dessous la table. Un colonel requiert l'immobilité, il sort discrètement un pistolet de sa poche et vise le cobra lorsque celui-ci atteint la flaque de lait. On s'exclame sur le courage du colonel. Mais celui-ci demande à Mme Lal comment elle a su qu'il y avait un serpent sous la table. Réponse accompagnée d'un léger sourire : « Il a passé sur mon pied. »

(Service de presse de la Commission suisse pour l'Unesco, 3003 Berne)



Angelique Merasty, artisane indienne du Saskatchewan

ALLIANCE INTERNATIONALE DES FEMMES

L'OBSESSION DU «SONDERFALL SCHWEIZ»

Nous avons présenté récemment dans FS les activités du Conseil International des Femmes (cf. notre numéro d'avril 1984). Il nous a paru intéressant de faire connaître également celles de l'Alliance Internationale des Femmes, dont l'Association pour les Droits de la Femme est la branche suisse. Plutôt que de revenir sur des questions de structure, qui ne diffèrent guère entre deux grandes organisations faitières féminines, nous avons préféré recueillir les impressions de Irmgard Rimondini, vice-présidente de l'AIF et représentante de cette organisation auprès de l'ONU.

« Il s'agit, nous a-t-elle dit, d'un travail astreignant, mais passionnant, parce que c'est une fenêtre ouverte sur le monde. Pour nos branches nationales, c'est une source de renseignements précieu-